

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Chaptal - CPGE - BCPST

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)	Jury par défaut	Tous les candidats	96	3032	1935	1468	93

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	2136	1418	1084	60	64,5 %
			Masculin	896	517	384	33	35,5 %
			Total	3032	1935	1468	93	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	16	1	1	0	0 %
				Sans mention	209	20	11	3	3,2 %
				AB	497	210	63	4	4,3 %
				B	1073	815	565	52	55,9 %
				TB	871	780	721	30	32,3 %
				TBF	112	109	107	4	4,3 %
				Total	2778	1935	1468	93	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	2	0	0	0	
				Sans mention	5	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	1	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	177	0	0	0	
				AB	48	0	0	0	
				B	12	0	0	0	
				TB	2	0	0	0	
				Total	239	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	2281	1633	1294	63	67,7 %
			En réorientation	413	252	171	30	32,3 %
			Non scolarisés	85	1	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	190	3	0	0	0 %
			Autres	63	46	3	0	0 %
			Total	3032	1935	1468	93	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	1246	909	670	46
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	964	755	595	29
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	460	254	191	14
			Autres doublettes	70	8	8	2
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Chaptal - CPGE - BCPST (8994)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	45,5 %	47,2 %	45,8 %	50,5 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	35,2 %	39,2 %	40,6 %	31,9 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	16,8 %	13,2 %	13 %	15,4 %
		Autres doublettes	2,6 %	0,4 %	0,5 %	2,2 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les disciplines scientifiques	Notes des spécialités SVT, physique-chimie et mathématiques en Première et des spécialités conservées en Terminale. Notes dans l'option maths complémentaire. En cas de candidat en réorientation, notes aux épreuves du baccalauréat dans les matières scientifiques	Essentiel
	Résultats dans les enseignements scientifiques pour les étudiants en réorientation	Notes en mathématiques, physique-chimie, biologie, géologie ou informatique. Pour une évaluation la plus objective possible de ces notes, prise en compte de la moyenne des notes et des notes extrêmes (plus basse et plus haute) lorsque ces informations sont fournies.	Essentiel
	Niveau en anglais	Notes d'anglais (LVA ou LVB) au cours de l'année de Première, des trimestres ou semestres achevés de Terminale, et au baccalauréat (selon le profil du candidat / de la candidate).	Important
	Niveau en français	Notes de français au cours de l'année de Première. Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat. Notes de philosophie au cours des trimestres et semestres achevés de Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins).	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Acquisition de la démarche scientifique	Appréciations des enseignants dans les matières scientifiques. Notes et leur progression dans les spécialités choisies.	Important
	Capacité à organiser ses idées	Concision des informations fournies sur les engagements, activités extra-scolaires. Qualité de la rédaction de la lettre de motivation.	Complémentaire
Savoir-être	Assiduité	Appréciations des enseignants dans les bulletins.	Important
	Capacité à fournir des efforts	Notes et appréciation du bulletin. Champ « Capacité à réussir » et « Niveau de la classe » de la fiche Avenir.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet	Appréciations des enseignants (fiche Avenir et bulletins). Lettre de motivation. Centre d'intérêts présentés par le candidat / la candidate	Très important
	Connaissance de la formation	Présence de certains éléments dans la lettre de motivation : * Participation à des forums ou Journées Portes Ouvertes avec rencontre d'élèves ou de professeurs de classes préparatoire. * Renseignements sur internet sur les classes préparatoires, la filière BCPST.	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux procède à une étude qualitative des informations contenues dans chaque dossier de candidature afin de

pouvoir en établir un classement fondé sur les critères suivants :

- avis du chef d'établissement,

- fiche Avenir, bulletins : Notes des spécialités SVT, physique-chimie et mathématiques en Première et des spécialités conservées en Terminale au cours des trimestres ou semestres achevés.

Notes dans l'option maths complémentaire, dans le cas où le candidat / la candidate n'a pas conservé la spécialité Mathématiques en Terminale. Résultats aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.

En cas de candidat en réorientation :

notes aux épreuves du baccalauréat dans les matières scientifiques

résultats scolaires des années antérieures,

motivation du candidat,

savoir-être et positionnement face au travail scolaire,

cohérence et pertinence de la candidature avec le parcours scolaire antérieur.

Une attention particulière est apportée aux appréciations et avis des professeurs.

Le classement final des candidatures est décidé par le chef d'établissement.

Le classement des candidatures pour l'internat se fonde sur des critères sociaux. La commission d'examen des vœux procède à une étude qualitative des informations contenues dans chaque dossier de candidature afin de

pouvoir en établir un classement fondé sur les critères suivants :

- avis du chef d'établissement,

- fiche Avenir, bulletins : Notes des spécialités SVT, physique-chimie et mathématiques en Première et des spécialités conservées en Terminale au cours des trimestres ou semestres achevés.

Notes dans l'option maths complémentaire, dans le cas où le candidat / la candidate n'a pas conservé la spécialité Mathématiques en Terminale. Résultats aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.

En cas de candidat en réorientation :

notes aux épreuves du baccalauréat dans les matières scientifiques

résultats scolaires des années antérieures,

motivation du candidat,

savoir-être et positionnement face au travail scolaire,

cohérence et pertinence de la candidature avec le parcours scolaire antérieur.

Une attention particulière est apportée aux appréciations et avis des professeurs.

Le classement final des candidatures est décidé par le chef d'établissement.

Le classement des candidatures pour l'internat se fonde sur des critères sociaux. La commission d'examen des vœux procède à une étude qualitative des informations contenues dans chaque dossier de candidature afin de

pouvoir en établir un classement fondé sur les critères suivants :

- avis du chef d'établissement,

- fiche Avenir, bulletins : Notes des spécialités SVT, physique-chimie et mathématiques en Première et des spécialités conservées en Terminale au cours des trimestres ou semestres achevés.

Notes dans l'option maths complémentaire, dans le cas où le candidat / la candidate n'a pas conservé la spécialité

Mathématiques en Terminale. Résultats aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.

En cas de candidat en réorientation :

notes aux épreuves du baccalauréat dans les matières scientifiques

résultats scolaires des années antérieures,

motivation du candidat,

savoir-être et positionnement face au travail scolaire,

cohérence et pertinence de la candidature avec le parcours scolaire antérieur.

Une attention particulière est apportée aux appréciations et avis des professeurs.

Le classement final des candidatures est décidé par le chef d'établissement.

Le classement des candidatures pour l'internat se fonde sur des critères sociaux.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission des vœux constate chaque année la qualité des dossiers de candidature qui lui sont soumis. Elle fonde son analyse qualitative principalement sur les bulletins scolaires et le projet de formation motivé figurant dans chaque dossier.

Si les notes apparaissant dans les bulletins sont naturellement des indicateurs importants. Les appréciations des professeurs et du chef d'établissement figurant sur ces bulletins constituent un critère essentiel permettant à la commission d'examen des vœux de procéder à un classement qualitatif pertinent des dossiers de candidature.

Les candidats doivent donc bien prendre la mesure des recommandations formulées dans la rubrique "caractéristiques de la formation" de la plate-forme Parcoursup.

Signature :

Hervé GATEAU,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Chaptal